MES BLESSURES

Autour de la note relative aux
circonstances dans lesquelles
Marc Mugnier fut blessé

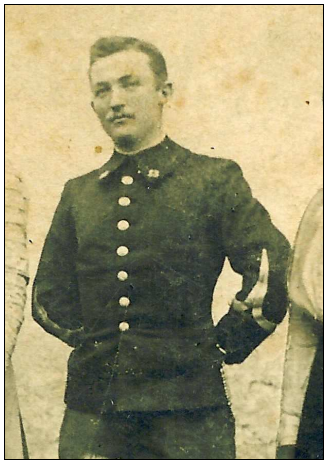

Figure 1: Marc MUGNIER sergent au 13ème B.C.A. en 1908

Marc MUGNIER d'après le registre matricule de Savoie

Marc MUGNIER est né le 30 janvier 1889 à Chamoux (Savoie).

Renseignements d'état-civil :

Classe	1909 (rattaché 1906)	*Matricule*	5	
NOM	MUGNIER	*Prénom*	Marc	
Né le	30 janvier 1889			
A	Chamoux	*département*	Savoie	
fils de	Joseph			
et de	BRUNIER	Marie	époux domiciliés à	Chamoux
cheveux et sourcils	châtain clair		1 m. 64	degré d'instruction
profession	pâtissier	*rayé puis*	Commis principal PTT	
demeurant			profession	
signe particulier	*cicatrice de brûlure avant-bras gauche*			
marié le		*à*		à
décédé le		*à*		âgé de

Renseignements d'ordre militaire :

26 février 1907	engagé volontaire pour 3 ans le 26 février 1907 à la mairie de Chambéry (article 50) au titre du 13ème bataillon de chasseurs à pied
26 février 1907	arrivé au corps 13ème B.C.P. à Chambéry et soldat de 2ème classe inscrit sous le matricule 3 868
26 août 1907	nommé caporal
26 septembre 1908	nommé sergent
1909	conseil de révision : inscrit sous le n° 5 de la liste cantonale de Chamoux, absent, classé en 3ème partie de la liste, engagé volontaire
26 février 1910	passé dans la réserve de l'armée active, certificat de bonne conduite accordé
2 août 1914	rappelé à l'activité par la mobilisation générale au 22ème bataillon alpin de chasseurs à pied à Albertville (Savoie) et arrivé au corps le dit jour sous le matricule 0 543
3 octobre 1914	promu sergent-major
29 janvier 1915	blessé à Wissembach (Vosges) par éclats d'obus à l'œil droit
21 mai 1915	promu sous-lieutenant de réserve à titre temporaire et pour la durée de la guerre
5 juin 1915	blessé par balle au lobe de l'oreille à la ferme de l'Holflagard (Vosges)
21 juin 1915	coup de feu, plaie en séton au mollet jambe gauche à Metzeral (Alsace)
1er juillet 1915	cité à l'ordre n° 3, 46ème division d'infanterie : « Officier réputé pour son courage, toujours volontaire pour les reconnaissances périlleuses au cours desquelles il a rendu les plus grands services au bataillon. Blessé pour la deuxième fois d'un coup de feu à bout portant au cours d'une reconnaissance de nuit exécutée avec un sang-froid et une hardiesse remarquables. » Croix de guerre, étoile d'argent *(cette citation se rapporte à la blessure en patrouille le 5 juin 1915)*
5 novembre 1916	blessé par balle, plaie en séton à l'avant-bras gauche au bois Saint-Pierre Vaast
11 août 1917	promu lieutenant réserve à titre temporaire
26 mars 1919	mis en congé 5ème échelon n° 6 694 par le 97ème R.I.
19 mars 1920	mis hors cadres et proposé pour une pension temporaire 20% par la commission de réforme de Chambéry pour séquelles de névrite du plexus brachial droit (front)
1er décembre 1922	maintenu hors cadres, proposé pour une pension temporaire 15% par la commission de réforme de Chambéry pour reliquat léger de névrite du plexus brachial droit
23 janvier 1923	proposé pour la réintégration dans les cadres, emploi sédentaire par la commission de réforme de Chambéry pour reliquat de névrite du plexus brachial droit
27 juillet 1923	maintenu hors cadres avec pension temporaire 20% par la commission de réforme de Chambéry pour douleurs névritiques des deux membres supérieurs
4 janvier 1924	maintenu service armé, proposé pour la réintégration dans les cadres avec pension définitive 20% - article 17 par la commission de réforme de Chambéry pour douleurs névritiques des deux membres supérieurs
8 février 1924	déjà rayé des cadres - proposé pour une pension permanente 20%, article 7 par la commission de réforme de Chambéry pour péri-spondylite cervicale (voir décision du 4 janvier 1924)
12 juillet 1929	déjà rayé des cadres - pension définitive article 7 par la commission de réforme de Besançon pour 1°/ douleurs névritiques des deux membres supérieurs suite spondylite cervicale 2°/ A) cicatrice de séton avant-bras gauche, B) cicatrice superficielle flanc gauche, C) cicatrice de séton mollet gauche
16 février 1932	déjà rayé des cadres - proposé pour pension permanente 40% article 7 (sur pièces) par la commission de réforme de Lyon pour péri-spondylite cervicale et lombaire avec douleurs névritiques des deux membres supérieurs et membre inférieur gauche PM cicatrice de séton avant-bras droit et mollet gauche, cicatrice superficielle flanc gauche

Décorations :

Croix de guerre étoile d'argent
Insigne italien « Fatiche di guerra » (efforts de guerre)

Etats de services :

Campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 25 mars 1919 inclus.
Intérieur cs. du 2 août 1914 au 20 août 1914 inclus ;
Zone des armées cd. du 21 août 1914 au 2 mars 1915 inclus ;
Intérieur cd. (blessure de guerre) du 3 mars 1915 au 12 avril 1915 inclus ;
Zone des armées cd. du 13 avril 1915 au 27 juin 1915 inclus ;
Intérieur cd. (blessure de guerre) du 28 juin 1915 au 21 juin 1916 inclus ;
Intérieur cs. du 22 juin 1916 au 14 septembre 1916 inclus ;
Zone des armées cd. du 15 septembre 1916 au 28 novembre 1916 inclus ;
Intérieur cd. (blessure de guerre) du 29 novembre 1916 au 14 octobre 1917 inclus ;
Zone des armées cd. du 15 octobre 1917 au 20 juillet 1918 inclus ;
Intérieur cs. du 21 juillet 1918 au 25 mars 1919 inclus ;
NB. En Italie cd. du 9 novembre 1917 au 7 avril 1918 inclus.

Domiciles successifs déclarés :

8 juillet 1910.....	Hôtel d'Albion.....	Aix-les-Bains (Savoie)
17 décembre 1912.....	43 rue du Chemin Vert.....	Paris 11ème
25 mars 1913.....	Hospice Brézin.....	Garches
18 juillet 1913.....	2 rue Carpeau.....	Paris 18ème
Congé ill de démobilis..	Viviers.....	Savoie
4 avril 1919.....	2 rue Carpeau.....	Paris 18ème
8 février 1928.....	Chindrieux.....	Savoie
date inconnue.....	rue Victor Hugo.....	Saint-Claude sur Brienne (Jura)

Figure 2 : sous-officiers du 22ème B.C.A. dans les Vosges en 1915.

Historique succinct du 22ème B.C.A.

Le 2 août 1914, aux Chapieux, le chef de bataillon de PARISOT de la BOISSE, au retour d'une manœuvre dans le Val des Glaciers, annonce la mobilisation aux chasseurs : ils lui répondent en chantant la SIDI-BRAHIM.

Le 9 août, le bataillon embarque pour les Vosges. Il y obtient sa première citation à l'ordre de l'Armée le 29. Le 3 septembre, au cours de combats acharnés à la Tête de Béhouille, le chef de corps trouve une mort glorieuse. Après un rude hiver dans la neige, le 22ème B.C.A. enlève Altenhoff, s'empare de Metzeral et reçoit sa seconde citation à l'ordre de l'Armée. Le 20 juillet 1915, le commandant RICHARD tombe héroïquement à la tête du bataillon qu'il entraînait à l'assaut du Barrenkopf. Cité une troisième fois, le 22ème porte alors la fourragère aux couleurs de la Croix de guerre : il est le premier corps de l'armée française à avoir été cité trois fois à l'ordre de l'Armée, et ce en treize mois de combat.

1916. Des Vosges, le 22ème part dans la Somme où il se couvre de gloire : Maurepas, le Chemin Creux, la Tranchée de Reuss. Puis il retourne en Alsace, repart en Champagne, et est engagé au Chemin des Dames avant d'être dirigé sur le front d'Italie où il retrouve la montagne, le froid et la neige au Monte Tomba et dans la haute vallée de l'Ornio.

Rentré en France en 1918, le bataillon prend part à la campagne de Champagne, gagne sa quatrième citation et la fourragère aux couleurs de la médaille militaire, enfonçant la ligne Hindenburg.

Cette fourragère a nécessité le sacrifice de 49 officiers, 109 sous-officiers, 1 266 caporaux et chasseurs. Le 22ème reste le bataillon de Reuss, mais aussi celui de l'Alsace, de la Champagne, d'Italie.

TÊTE DE BEHOUILLE
METZERAL – LINGEKOPF
SOMME – CHAMPAGNE
CRAONNE

CITATION A L'ORDRE DE L'ARMEE.
Ordre général n° 29 de la 1ère Armée du 6 septembre 1914.

Chargé d'attaquer la Tête de Béhouille, près de la Croix aux Mines, où l'ennemi s'était fortement retranché, ce bataillon montra un entrain et une vigueur remarquables en chargeant à la baïonnette à trois reprises différentes ; il enleva les positions et s'y maintint, malgré les pertes qu'il avait éprouvées et qui avaient réduit son effectif à cinq cents hommes.

Le général cite particulièrement le commandant du bataillon : commandant de PARISOT de DURAND de la BOISSE qui, conduisant pour la troisième fois ses chasseurs à la baïonnette, tomba mortellement frappé à dix mètres en avant de la ligne qu'il conduisait héroïquement.

22ème Bataillon de Chasseurs
Ordre du 1er janvier 1918
Commandant OLIVARI, commandant le 22ème Bataillon de Chasseurs Alpins

Je vous adresse à l'occasion de la nouvelle année mes vœux les plus sincères à vous, Officiers, Sous-officiers, Caporaux, Clairons et Chasseurs du bataillon, pour vous tous et les êtres qui vous sont chers.

J'exprime ma reconnaissance aux cadres et aux chasseurs du travail fructueux accompli ainsi que des efforts faits par tous pendant la période qui s'est écoulée du jour où j'ai été appelé à l'honneur de porter le Numéro 22.

Restons tous étroitement unis dans la même affection, confondus dans le même idéal et le même amour pour notre bataillon, ce sera notre force. Gardons jalousement intact tout ce passé fait d'honneur et de gloire dont nous devons être si fiers.

Et si nous pensons, quelquefois avec une certaine mélancolie au Foyer éloigné dont certains sont absents depuis si longtemps, disons-nous que le temps approche où ces foyers enfin libérés, de la menace allemande d'asservissement reprendront leur vie normale par la Victoire à laquelle la France peut prétendre de par l'héroïsme, la persévérance, et la ténacité de ses soldats, de par les sacrifices qu'elle a consentis et au nom de nos chers disparus ou de ceux que la Mort n'a fait qu'effleurer en les rejetant blessés sur le Champ de Bataille.

Aussi, s'il y a encore des épreuves, nous saurons les affronter car nous en avons vu déjà d'autres.

Lorsque l'heure du retour aura sonné, ce sera notre Gloire de pouvoir dire :

« J'ai appartenu au 22ème Bataillon de chasseurs et ainsi, que ce soit en Alsace, dans les Vosges, en Champagne, dans la Somme ou dans l'Aisne ou… ailleurs, j'ai toujours été à l'Honneur, souvent à la Gloire ».

1919-1920. Le bataillon est en occupation en Allemagne où il assure l'ordre à l'occasion du plébiscite qui rendra le Schleswig-Holstein au Danemark. Son attitude faite d'élégance et de fermeté lui vaut l'amitié, toujours vivace, des Danois.

Présentation du document rédigé par Marc MUGNIER

1. Le document

Afin de laisser une trace des souffrances qu'il endura lors de la Grande Guerre, Marc MUGNIER rédigea le document objet de cet article.

2. Présentation de Marc MUGNIER

Marc MUGNIER est né le 30 janvier 1889 à Chamoux (Savoie) ; engagé volontaire en 1906 au 13ème B.C.A. à Chambéry, il a été libéré de ses obligations le 26 février 1910. Mobilisé le 2 août 1914 en tant que sergent au 22ème Bataillon Alpin de Chasseurs à Pied à Albertville (Savoie) il terminera la guerre avec 4 blessures et le grade de lieutenant. Il sera rendu à la vie civile le 26 mars 1919 en tant que lieutenant à la troisième compagnie du 22ème B.C.A. et dégagé des obligations militaires le 30 juillet 1919.

3. Tableau des noms de lieux cités

Départ.	*NOM*	*Canton*	*habitants/1890*	*Bureau postal ou particularité*
68	BRAUNKOPF			sommet
68	FECHT			rivière
Belgique	MONT KEMMEL			
80	SAINT-PIERRE-VAAST			
68	METZERAL	Munster	1601	sur la Fecht
68	MÜHLBACH	Munster	1002	sur la Fecht, entre Munster et Metzeral
88	BRUYÈRES	Bruyères	2379	Bruyères (arrondissement d'Epinal)
88	ÉPINAL	Epinal	11975	Chemin de fer de l'est
88	GÉRARDMER	Gérardmer	5921	
88	WISSEMBACH	Saint-Dié	1139	Wissembach

Le document rédigé par Marc MUGNIER

❖ **Première blessure le vendredi 29 janvier 1915**

« A la cote 607 près de Wissembach (Vosges). » J'étais sergent-major à la 3ème compagnie du capitaine Palette. Il m'avait été commandé de me rendre compte comment, et dans quelles conditions était distribué et pris le repas des hommes dans les tranchées ainsi que de vérifier l'utilisation de l'alcool solidifié.

Au cours de cette mission, un observateur me signala qu'il avait cru voir quelque chose d'insolite dans la ligne ennemie, j'ai vérifié par moi-même, mais à cet instant une balle ennemie perfora la gaine métallique et brisa la glace supérieure du périscope dont trois éclats d'acier s'implantèrent dans la cornée de l'œil droit et quelques éclats de glace dans les chairs avoisinantes.

Durant deux jours j'ai continué mon service à la compagnie, mais après une visite du médecin, chef de service, M. Rouireu, j'ai été dirigé sur le poste de secours de Laigoutte, où ce praticien put m'extraire un des éclats et m'évacua sur Bruyères, de là sur Epinal, où je suis resté environ un mois et où un deuxième éclat fut extrait.

Ensuite je fus évacué à l'intérieur sur Nîmes où le médecin tenta de m'extraire sans succès le troisième éclat. Ce n'est qu'un mois ou deux après que l'on put m'extraire le troisième éclat, après de longs efforts à l'hôpital militaire. Aussitôt après, sur la demande de mon capitaine, j'ai demandé à rejoindre le front pour avril 1915 et, le 21 mai, j'étais nommé sous-lieutenant.

❖ **Deuxième blessure le samedi 5 juin 1915**

« Au Bois du Dansant de Fète-Wissembach. » Etant sous-lieutenant, j'ai été chargé de diriger une série de patrouilles vers les lignes ennemies. Je dirigeais une petite patrouille, un caporal (Domenge) et deux chasseurs (Marrou et Mareschal). Nous étions partis vers les onze heures du soir avec mission de pénétrer le plus loin possible dans le réseau boche et de voir ce qui se passait dans une ferme à proximité en longeant le réseau ennemi à notre gauche et de ramener trois autres patrouilles qui marchaient de front avec nous : la première de l'adjudant-chef Roz, la deuxième du sergent Norel et la troisième du sergent-major Debas.

Pour cette expédition qui comportait quelques dangers (éloignement de nos lignes et autres facteurs) nous avions quitté nos équipements, enlevé nos écussons, nos papiers; les hommes avaient leurs fusils baïonnette au canon, et quelques cartouches dans leurs poches. Nous avions convenu, qu'en cas d'embuscade, il fallait se tirer d'affaire avec le minimum de pertes et suivant les circonstances chacun pour soi ; mais en tous cas, crier dès que j'en donnerais le signal « En avant, en avant ! » et tâcher de se replier dans nos lignes.

En quittant nos lignes, j'ai marché droit sur le but indiqué, à deux cent mètres environ des lignes ennemies, j'ai été arrêté par une sentinelle boche. Ayant après une demi-heure de silence obliqué à gauche, j'ai pu traverser le réseau allemand, remplir ma mission, et c'est au retour, lorsque longeant le réseau pour rejoindre les autres patrouilles, que je suis tombé dans une embuscade.

Pour bouger le réseau de barbelés avec le minimum de danger j'avais pris les précautions suivantes : se glisser sur le côté droit faisant face au réseau, et pour maintenir le contact tout en évitant de causer, se placer mutuellement le pied sur l'épaule. Le chasseur Marrou se trouvait devant moi et derrière le caporal Domenge et le chasseur Mareschal.

Nous avions fait cent mètres environ quand je perçu un faible « Halte ! ». Je crus que c'était l'adjudant-chef Roz qui m'arrêtait et, après un moment, je demandais à mon tour : « C'est toi Roz ? » Mais le sachant légèrement dur d'oreille, je pressais sur l'épaule du chasseur Marrou pour continuer notre marche.

A vingt pas plus loin nous fûmes reçus par une décharge de quatre à cinq fusils. J'entendis râler faiblement le chasseur Marrou tandis qu'à bout portant je reçu un coup de fusil qui me perfora le pavillon de l'oreille droite et m'occasionna un fort écoulement de sang. Mais, me ressaisissant vivement je criais « En avant ! ». Nos ennemis se replièrent derrière leur réseau tandis que, profitant de ce répit, nous regagnâmes nos lignes. Des lignes allemandes s'élevaient des fusées éclairantes et se déclenchaient des tirs de barrage.

Dans l'ordre général n°3 du premier juillet 1916 Marc Mugnier est cité à l'ordre de la division :

« Officier réputé pour son courage, toujours volontaire pour les reconnaissances périlleuses au cours desquelles il a rendu les plus grands services au Bataillon. Blessé pour la deuxième fois d'un coup de feu à bout portant au cours d'une reconnaissance de nuit exécutée avec un sang-froid et une hardiesse remarquables. »

❖ **Troisième blessure le lundi 21 juin 1915**

« A l'attaque de Metzeral. » Au sein de la 3ème compagnie du capitaine Salesse. Ma section, la 3ème se trouvait en fin de combat déployée à la sortie du village de Muhlbach sur toute la route qui longe la Fecht. Vers les onze heures j'aperçois le capitaine Salesse et l'on me prévient qu'il avait les deux jambes blessées. Peu après, on me signale les boches sur notre gauche, je grimpais sur le talus de la route et avec ma jumelle je scrutais les pentes voisines quand une balle me traversa la jambe gauche.

Je rejoignis ma section sur la route et je lui fis prendre le contact avec une autre compagnie du bataillon, la 4ème je crois, sur un petit chemin creux, venant du Braunkopf .Vers

les neuf heures du soir, sur les insistances du médecin auxiliaire Boissui, je fus conduit à l'ambulance. Sept à huit mois d'hôpital en convalescence.

Marc Mugnier est évacué sur Gérardmer du 22 au 24 juin puis sur l'hôpital auxiliaire A 15 de la Croix-Rouge à Besançon du 25 juin au 18 septembre. Jusqu'au 29 octobre il est à Aix-les-Bains puis, du 29 octobre au 7 décembre 1915, convalescence à l'hôpital auxiliaire n°39 d'Albertville suivie d'une permission de sept jours.

❖ Quatrième blessure le dimanche 5 novembre 1916

« Dans la Somme lors de l'attaque du bois de Saint-Pierre Vaast. » Au sein de la première compagnie de mitrailleuses. Le capitaine X. tué au cours de l'attaque, j'ai pris le commandement de la compagnie. Nous nous trouvions à l'extrême gauche du bataillon dans un coin enfoncé dans la tranchée de Reuss. Le 3 ou le 4 novembre nous avons coopéré efficacement à rejeter l'ennemi. Le 5, une attaque générale eut lieu : une compagnie devait assurer la liaison avec le bataillon voisin.

Vers les dix-huit heures l'on me prévint que le lieutenant Normand, officier de la compagnie, venait d'être tué et que les éléments du bataillon voisin se décalaient vers la gauche, créant un trou entre eux et nous. Je résolu d'aller prendre contact personnellement avec les officiers du bataillon voisin.

En effet, un espace de quatre à cinq cent mètres était dépourvu de troupes, j'insistais auprès d'un officier pour qu'il demande à son commandant de bien vouloir maintenir le contact avec nous. De mon côté ne disposant que de trois pièces de mitrailleuses Saint-Etienne en état de fonctionnement, je rendis compte à mon chef de corps, et au capitaine Delaunoy (commandant la 4e compagnie) de mettre à disposition quelques fusils pour les disposer dans des trous d'obus pour garnir l'espace séparant mes pièces et soutenir mes mitrailleuses, réduites à seize sur les soixante-dix parties le 1er novembre.

C'est vers seize heures, au cours d'une reconnaissance du terrain avec un sergent de la 4ème compagnie que je reçus un coup de fusil qui me traversa le bras gauche et m'érafla profondément le dos au côté gauche.

Etaient présents le caporal fourrier Chalançon Paul et les chasseurs David François et Micoud Henri. L'avant-bras gauche est fracturé. Cinq mois d'hôpital et de convalescence. Marc Mugnier est évacué à Amiens, puis Rennes et enfin Aix-les-Bains.

❖ Maladie contractée en mai 1918

« Alors que nous étions en Belgique. » A la 2ème compagnie (capitaine Vignac) ma section fut sérieusement atteinte de la grippe espagnole, la presque totalité de son effectif fut envoyée à un dépôt spécial. Quelques jours après, nous relevâmes à proximité du Mont Kemmel une autre unité. Pour pouvoir suivre ma compagnie je dus m'alléger le plus possible et me priver entre autre de ma couverture de campement. Après avoir installé une section sur son emplacement je rejoignis la cagna des officiers où je ne pus occuper le coin disponible, à l'entrée de l'abri. A l'aube je ressens une forte douleur dans l'épaule et le bras droit, cette souffrance ne fit que s'amplifier durant une quinzaine de jours. Pour tout traitement l'on me remit des cachets d'aspirine, puis, à la relève, le médecin chef m'ordonna des régimes spéciaux. Mais nous fûmes transportés de Belgique en Champagne où forcément le régime spécial ne fut pas suivi. Vers le 7 ou le 8 juillet je fus envoyé en réserve où se trouvait le médecin du bataillon le Docteur Nalin qui m'envoya consulter le médecin inspecteur. Celui-ci

me conseilla des badigeonnages au salicylate de méthyle enveloppés d'ouate avec du pulicilate de soude à l'intérieur.

Le 20 juillet, le commandant du bataillon, le commandant Soyet me conseilla de me laisser évacuer, l'on me renvoya au médecin inspecteur qui, après visite, me dirigea sur l'ambulance puis sur l'hôpital neurologique de Vitry-le-François où le Docteur Dagnaud-Boureret trouva deux centimètres d'atrophie du bras avec insensibilité des doigts. Cinq à six mois d'hôpital et de convalescence.

Cette grippe infectieuse rend inapte définitivement Marc Mugnier qui est réformé. Après un mois ou deux de traitement il est dirigé sur Lyon où il suit le traitement général dans un hôpital situé à proximité de la gare des Brotteaux. Il est ensuite évacué sur Aix-les-Bains.

Figure 3 : en congé, en famille, après la quatrième blessure.

----- O -----

Nos plus vifs remerciements à Erik Challier et Jean-Claude Poncet pour avoir mis ces documents à notre disposition.